

Adresse de la section Guillaume Tell, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la section Guillaume Tell, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 19-20;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13416_t1_0019_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

elles ont votre salut, celui de la République entière, pour objet.

Eh quoi! c'est lorsque vous assurez notre bonheur, lorsque les récits de nos victoires font naître la joie dans tous les cœurs, lorsque nos armées mettent la terreur à l'ordre du jour dans les camps des despotes, que les autorités concourent avec nous au maintien de l'unité, qu'enfin le calme paraissait succéder à l'orage, que des infâmes assassins méditent dans l'ombre la perte de nos représentans; ils veulent comme un autre Erostrate voler à l'immortalité... à l'immortalité... non, scélérats, non, mais à l'infamie, mais à l'exécration.

Ah! Législateurs, puisque rien ne peut arrêter la rage de nos ennemis, puisque leur barbarie sollicite le meurtre et le complot, que la nation commande toujours la vengeance, mais la vengeance perpétuelle. Un arbre ne se soutient et ne profite qu'autant qu'une main soigneuse le débarrasse des insectes qui le dévorent; une République ne s'affermirait, n'est florissante qu'en purgeant son sol de tous les monstres qui le souillent et le fatiguent de leur exécration; que la vengeance s'étende donc de l'aurore au couchant, qu'on n'entende dans les airs que ce mot terrible, et qu'enfin la sécurité de la Convention nationale en soit le prix.

Etre immortel qui préside aux destinées de notre patrie, tu récompenses un décret qui reconnaît ton existence, en veillant sur les jours de nos représentans, en faisant avorter les coupables desseins de leurs cruels ennemis.

Législateurs, la section du Muséum vient vous témoigner en masse l'expression de sa reconnaissance pour ce décret sage qui confond l'athéisme et tarit pour jamais les sources infectes de la corruption de l'esprit et du cœur; elle vient aussi vous exprimer un vœu cher à tous les citoyens qui la composent. Ils jurent et nous jurons avec eux de vous faire un rempart de nos corps et de répandre pour la conservation de la représentation nationale jusqu'à la dernière goutte de notre sang... eh! peut-on la verser pour une plus belle cause, un motif plus juste, non sans doute.. Geoffroy! jouis de ta gloire, elle t'est bien en main; il n'est aucun de nous qui ne t'envie, il n'est aucun de nous qui ne se fut fait un devoir de t'imiter. Comme toi nous sentons tous que l'existence de la République est entièrement liée à la conservation de la Convention nationale.

Vive la République » (1).

e

[L'ORATEUR de la sect^e de la fontaine de Grenelle.]

« Représentans du peuple,

Tous les républicains ont frémi d'horreur en apprenant les projets infâmes des ennemis de la liberté, et l'horrible attentat qu'ils avaient prémédité sur les vertueux et incorruptibles défenseurs des droits du peuple, Robespierre et Collot d'Herbois. A peine fûmes-nous réunis hier, en assemblée générale, que nous ne pûmes contenir les sentimens qui nous agitaient,

par un mouvement spontané et unanime des cris d'indignation et de vengeance se sont fait entendre contre tous les rois, tous les tyrans, et surtout contre l'infâme gouvernement anglais et le plus infâme, Pitt, l'ennemi du genre humain.

Nous voulions tous nous précipiter vers vous, mais réfléchissant que nous pourrions abuser de vos momens, et retarder vos travaux, nous avons chargé notre président de vous transmettre l'expression fidèle des sentimens qui nous animent, et des sermens que nous avons faits.

Oui, représentans du peuple, nous jurons de nouveau que la vertu triomphera et que le crime disparaîtra de dessus la terre; nous jurons que tous les trônes vont s'écrouler et que tous les tyrans et leurs vils corrupteurs vont périr, nous jurons que nous sommes déterminés à toutes les privations, à tous les sacrifices, et que nous ne prendrons pas un seul instant de repos jusqu'à ce que Londres et son infâme gouvernement soient anéantis, et que cette nouvelle Carthage n'ait expié tous ses forfaits.

La République entière répétera ce serment; avant peu, n'en doutez pas, il sera exécuté, nous en avons pour garant l'Etre Suprême qui nous protège, la justice de notre cause, notre courage et l'intrépidité de nos phalanges républicaines.

Et vous, Comité de salut public, vous, défenseurs courageux des droits du peuple, continuez d'un pas ferme votre immortelle carrière; n'oubliez pas que s'il y a loin du fer de l'assassin au cœur de l'honnête homme, la distance est bien plus grande encore entre un roi et un républicain; et tandis que tous les tyrans, enfermés dans des forteresses et environnés de gardes ne pourront échapper au supplice qui les attend, vous, restez sous la sauvegarde de vos vertus et de la prévoyante amitié; sachez que tous les patriotes vous environnent, vous suivent partout; sachez que nous sommes tous des Geoffroy; nous imiterons sa vertu et nous aurons son courage.

Vive la République » (1).

f

[L'ORATEUR de la sect^e Guillaume Tell.]

« Représentans du peuple,

Déjà les citoyens de la section de Guillaume Tell vous ont juré avec tous les bons républicains de vous faire un rempart de leurs corps. Rien de plus prononcé que leur dévouement à la conservation de la représentation nationale. A peine aussi ont-ils appris que des monstres, dignes de figurer avec les rois et leurs agens, avaient osé encore attenter à la vie de deux représentans, qu'ils se sont tous sentis pénétrés de l'indignation la plus profonde, et que chacun d'eux s'est écrié: et moi aussi, comme le patriote Geoffroy, j'aurais affronté la mort plutôt que de permettre qu'un représentant de la nation française fût exposé à périr par la main d'un infâme assassin.

Représentans, nous comptons sur votre courage ainsi que sur votre sagesse. Comptez que nos cœurs sont à vous. Comptez que nous ne

(1) C 305, pl. 1156, p. 21, signé SAINTONNER (présid.), BARTHO (secrét.); Mon., XX, 574; J. Fr., n° 610.

(1) C 306, pl. 1156, p. 20, signé RAISSER (présid.).

cesserons pas de surveiller les ennemis de la liberté qui, malgré toutes leurs scélératesses ne sauraient empêcher qu'il ne soit vrai de dire : Les français ont juré de vivre libres ! ils le seront car ils ont aussi juré de garder à la vertu un amour éternel !

Vive la liberté ! Vive la République, une et indivisible » (1).

g

[L'ORATEUR de la sect^e du fg de Montmartre.]

« Législateurs,

La section du faubourg Montmartre vient dans votre sein partager avec vous les douces émotions que nos cœurs ont ressenties à l'heureuse nouvelle que deux des représentants du peuple ont échappé à la fureur des assassins. C'est en vain que nos lâches ennemis emploient les moyens les plus affreux pour troubler la félicité que nous assure un gouvernement fondé sur des principes éternels; c'est en vain qu'ils fanatisent des monstres faibles et crédules pour servir leurs détestables complots. Ce Dieu de justice qu'ils ont toujours outragé et que vous servez si bien saura vous garantir des maux dont ils veulent nous accabler. Que les conspirateurs apprennent encore que les secousses que nous avons éprouvées depuis la révolution n'ont fait qu'alimenter notre courage abattu sous le seul despotisme. Oui ! Législateurs, les grands principes qui dirigent nos travaux ne cesseront d'animer le courage des patriotes qui veilleront plus que jamais à votre sûreté, mais, Citoyens, si nous remplissons envers vous cette tâche honorable, n'oubliez pas votre devoir envers vos défenseurs en exposant indirectement des jours qui sont notre propriété la plus chère, et que nous défendrons comme le plus beau présent du ciel.

Reparaissez ici, compagnez généreux des travaux civiques de nos libérateurs pour prix de vos travaux, entendez nos serments qui sont de mourir en vous servant.

Et toi, Dieu de justice qui commande à la nature, toi qui du haut de ton empire contemples notre amour pour la vertu, répands sur les enfans de la patrie cet esprit d'union, de la chute des rois terrible avant-coureur.

Vous aussi, peuple qui m'entendez, unissez-vous à ma faible voix ! Que vos transports d'allégresse soient pour nos législateurs un nouveau gage de l'amour des Français et pour prix de leur attachement, qu'ils restent à leur poste » (2).

h

[L'ORATEUR de la sect^e du Panthéon français.]

« Citoyens, Législateurs,

Lorsque la représentation nationale est menacée, le peuple entier est menacé lui-même, car ses représentants et lui ne font qu'un.

(1) C 306, pl. 1156, p. 19, signé GELLÉ (vice-présid.), CARDY (secrét.), AUBERT (secrét.-adj.); Mon., XX, 566.

(2) C 306, pl. 1156, p. 18, signé HERVET (présid.); Mon., XX, 566.

La section du Panthéon français a frémi comme vous du coup qu'un infâme assassin vouait porter à deux de vos collègues. Elle veut partager avec vous la joie qu'elle éprouve en voyant que l'Être Suprême a veillé sur des jours précieux à la chose publique.

Qu'ils sont vils les ennemis de la liberté. Tandis que le peuple français met la vertu à l'ordre du jour, ils y mettent la scélératesse et la perfidie. Crimes publics, crimes privés, voilà les crimes dont ils attendent un triomphe éphémère. Sur le champ de bataille, à peine osent-ils nous regarder en face, tout leur courage consiste à s'envelopper des ténèbres de la nuit, des voiles de la trahison, et à porter traiteusement leurs coups dans l'ombre. Qu'ils sachent donc ces aveugles ennemis de la République que le règne du crime est passé, que tous leurs efforts seront vains et qu'ils ne feront qu'ajouter s'il se peut à notre haine pour la tyrannie. Qu'ils sachent que chacun de leurs crimes centuple nos vertus ! N'ont-ils pas une preuve frappante dans notre conduite à la mort de Marat et de Lepelletier ? et dernièrement encore dans le dévouement sublime de ce citoyen qui, s'est sacrifié tout entier pour un représentant du peuple.

Législateurs, l'issue de ce dernier complot offre un heureux présage; le génie de la liberté couvrira désormais de son égide ses incorruptibles défenseurs. L'anglais et l'autrichien ne peuvent plus nous opposer, soit au dedans, soit au dehors que les accès impuissants de la rage ou du désespoir. Mais dussent-ils avoir encore quelque apparence de succès, les républicains sont debout et les citoyens de la section du Panthéon français ont juré de vous entourer en masse et de faire à chaque représentant du peuple un rempart de leurs corps » (1).

i

[L'ORATEUR de la sect^e de Marat.]

« Législateurs,

La section de Marat, profondément indignée à la nouvelle de l'attentat horrible médité contre deux représentants du peuple,

L'Être Suprême, n'en doutons pas, les a réservés des coups dirigés contre eux.

Citoyens représentants, hommes courageux et plein d'énergie, vous que la mort ne peut effrayer parce que vous avez sacrifié votre existence à la patrie et au bonheur du genre humain, jouissez du prix de vos vertus, de la confiance et de l'intérêt que vous inspirez à toute la République; que l'envie et les fureurs du fanatisme expirent à vos pieds. Votre courage et votre sang-froid sont faits pour les étonner et les confondre.

Les républicains sont vos amis, ils vous entourent et vous feraient, comme le brave Geffroy que nous admirons, un rempart de leur corps. Si vous aviez encore des dangers à courir, ces dangers sont les nôtres. Mais non !

(1) C 306, pl. 1156, p. 17, signé PARIS, LARDET, CHATELAIN, DUMAS, SERIEYS, BELLIOU (présid.), DUMAS (vice-présid.), MORLET (vice-secrét.), CORDIER (secrét.), DESGRUGER (secrét. gén.); Mon., XX, 566.